

Annecy, le 12 décembre 2019



**Mesdames & Messieurs les animateurs d'Association Sportive**  
**S/c : Mesdames & Messieurs les chefs d'établissement**

N/REF. : 2019-2020\Sports  
Collectifs\Handball\Collèges\OrgDèplCig HB.doc

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL - HANDBALL COLLEGES**  
**Mercredi 18 décembre 2019 – District de l'Arve**

**A lire impérativement**  
**(particulièrement par les organisateurs !)**

**PREAMBULE**

∞ Lors du bureau départemental d'avril 2009,  
est adopté :

- « nous continuerons à qualifier 2 niveaux (« équipe établissement » et « critérium » ) ».
- « face au manque de suivi des décisions, quant aux modalités de qualification, le bureau souhaite que dans les années à venir liberté soit donnée à chaque district pour qualifier les équipes en niveau 1 et niveau 2. Cela nécessitera une entente préalable entre les districts pour la rencontre interdistrict ».

La certification des jeunes officiels à chaque rencontre départementale. Voir les différentes grilles d'évaluation sur notre site ("documentation", "les rencontres" - "livret de l'organisateur sports collectifs 2019-2020"). N'oubliez pas de consulter sur la fiche sport nationale 2019-2020 les fiches du « pôle responsabilisation ».

∞ Le capitanat :

- Prendre en compte le « vade-mecum du capitaine ». Restons un peu plus formels dans la mise en place de nos tournois : le protocole / fair-play et le code du sportif. Voir les différentes annexes jointes au dossier.

**EQUIPES QUALIFIEES ET CENTRES**

Ouverture des gymnases : dès **10 h 00, je compte sur vous. Merci.**

Premier match : **10 h 30.**

Voir tableaux annexes.

Six équipes qualifiées par catégorie / par niveau, soit 2 équipes par inter-district. **Mixité interdite.**

- **Formule championnat** pour tous les niveaux. Voir temps des matches.
- Il y aura donc 15 matches par centre pour toutes les catégories.

**Inscription en ligne** : aller sur le site OPUSS pour inscrire individuellement les élèves. Pour l'inscription critérium inscrire vos élèves dans la catégorie « animation » **jusqu'au lundi 16 décembre 2019 23h00.**

**Licences dématérialisées** : lors des compétitions UNSS, la licence peut être présentée sous différentes formes :

- listing des licenciés (sur papier ou sur support numérique),
- licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).

À tout moment de la compétition, une vérification peut être effectuée.

Toute licence non conforme entraîne le paiement d'une amende (10€) et impose la justification d'identité.

En cas de non présentation de justificatif de licence, la participation à la compétition est soumise :

- soit à la présentation de l'attestation d'inscription par Internet, certifiée conforme par le chef d'établissement/président d'AS la et d'un justificatif d'identité,
- soit à la présentation d'une déclaration sur l'honneur, d'un justificatif d'identité et paiement d'une amende de 10€ par licence non conforme.

En conséquence, pour toute rencontre, les services UNSS doivent prévoir les modalités nécessaires au contrôle des licences et veiller à l'application des dispositions réglementaires, rappelées ci-dessus, en s'assurant que les compositions d'équipes sont conformes.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Article 2 des dispositions statutaires obligatoires pour les AS  
(décret n°86.495 du 14 mars 1986 (article 2))
- Règlement Intérieur de l'UNSS (articles III.3 – 28 et suivants)

Catégories	Année d'âge	Temps de jeu	
BG / BF	2007 / 2008 / 2009	match de 10'	Temps total : 5 h 00
MG / MF	2005 / 2006 (2004- 1 cadet 1)	match de 12'	Temps total : 6 h 00

### ORGANISATIONS DES CENTRES

Sont déjà désignés les établissements responsables de :

- ~ l'ouverture des centres,
- ~ la gestion des tournois et de la sécurité (vous avez tous les éléments pour préparer votre rencontre sur le site départemental dans "documentation", "les rencontres" et tout particulièrement le "livret de l'organisateur sports collectifs 2019-2020",
- ~ la certification des jeunes officiels,
- ~ la convivialité. Le service départemental remboursera les frais engagés, sur présentation de l'original des factures, à hauteur de **80 €** par centre Il faut prévoir un goûter et des boissons.
- ~ Une partie de cette somme sera consacrée aux adultes, l'autre aux élèves. (**En cas de dépassement les frais seront à la charge de l'A.S. qui reçoit.**)

**Le service départemental demande à chaque établissement de venir avec des éco cup pour chaque joueur.**

Vont arriver aussi sur les centres (par le service départemental) les feuilles de matches et médailles.

### IMPORTANT

Les responsables de centre doivent, pour assurer la sécurité de tous les élèves, ouvrir les gymnases à 9 h 50 et quitter les lieux **après le passage du dernier car**. Il y va de votre responsabilité.

Les centres étant très excentrés , prévoir une salle pour accueillir les équipes qui arriveraient en avance pour cause de long trajet de dépose.

### ARBITRAGE ELEVES

En doublette :

- Sous l'autorité du tuteur. **Il doit être rappelé aux J.O. MF et MG la possibilité d'exclure 2' un joueur(se) en infraction. Un temps mort peut être demandé pour faire le point sur l'arbitrage en cours de match.**
- Pour chaque équipe présente, prévoir au moins un jeune arbitre compétent qui sera certifié.
- L'enregistrement sera fait par le service départemental, pour cela n'oubliez pas d'inscrire, le jour même du championnat, sur le formulaire prévu à cet effet :

Nom - Prénom / Numéro de licence / Etablissement.

Niveau : district / département.

Vous pouvez aussi faire vos demandes de certification sur OPUSS :Se connecter. Administration. Gestion des JO.

Demander une certification . Taper le code de l'établissement choisi. Choisir l'élève. Choisir le rôle : arbitre et niveau district ou départemental, activité : hand-ball .filtrer. Choisir cette certification. Demande de certification.

Le service départemental validera ensuite cette demande.

**NB** : chaque jeune officiel déclaré, ayant atteint le niveau district ou départemental, verra sur sa licence la certification apparaître dans les jours suivants. Des tee-shirts seront déposés à l'attention du responsable JO de la compétition. Merci de récompenser les élèves en leur donnant un tee-shirt JO pour tous ceux qui auront validé le niveau départemental (uniquement) ce jour.

### TAILLE DES BALLONS

Catégories garçons	Ballons	Catégories filles	Ballons
Benjamins	Taille 1	Benjamines	Taille 0
Minimes	Taille 2	Minimes	Taille 1

**NB** : Vérifier le gonflage des ballons :, pour cela, lâché à hauteur d'épaule, il doit rebondir à hauteur du genou.

Cela permet : une meilleure préhension,  
une sécurisation du gardien de but,  
une meilleure longévité des ballons.

### TRANSPORT+

**Rapprochez-vous de vos coordonnateurs.** Attention, tous les cars seront commandés par eux exclusivement(sauf districts annéciens)en raison de la solidarité financière. Le service départemental reste à votre disposition pour la mise en place de vos navettes.

Imprimer les plans des différents lieux de rencontre sur le site (« documentation » - « plans »).

### CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

▪ **Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020** en Savoie pour les minimes (Filles/Garçons) et cadets garçons.

▪ **Mercredi 8 avril 2020** en Savoie pour BF/BG.

**NB** : qualifiée l'équipe championne départementale, et ce pour le seul niveau « équipe établissement » (+ un qualifié pour le département qui aura eu le plus d'équipe ayant participé aux phases de district).

Bon championnat à tous.

Lionel Claret.



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

HANDBALL - COLLEGES GARCONS : GYMNASES

En cas de problème : 06 07 68 71 91

**Attention relations gardiens gymnases : « chaussures de ville interdites dans les installations.**

**Prévoir chaussures adaptées au sport en salle » (semelles blanches !).**

CATEGORIES		BENJAMINS		MINIMES GARCONS	
		EQUIPE ETABLISSEMENT	CRITERIUM	EQUIPE ETABLISSEMENT	CRITERIUM
GYMNASES		<b>Gymnase Clg Scionzier</b> 654 Rue du Collège 74950 Scionzier	<b>Collège Sallanches</b> 283 Route du Verney 74700 Sallanches	<b>Lycée Charles Poncet Cluses</b> 20 Rue Ballaloud 74300 Cluses	<b>Lycée Charles Poncet Cluses</b> 20 Rue Ballaloud 74300 Cluses
RESPONSABLES	OUVERTURE	Clg JJ Gallay Scionzier	Clg Du Verney Sallanches	Lycée C. Poncet Cluses	Lycée C. Poncet Cluses
	TOURNOI	Clg JJ Gallay Scionzier	Clg Du Verney Sallanches	Clg Varens Passy	Clg JJ Gallay, Scionzier
	CONVIVALITE	Clg JJ Gallay Scionzier	Clg Du Verney Sallanches	Clg DGA Cluses	Clg DGA Cluses
	JEUNES ARBITRES	Clg J. Brel Taninges	Clg JJ Gallay, Scionzier	Clg K. Ruby St Pierre en Faucigny	Clg Varens Passy
DISTRICTS	<b>CHABLAIS GENEVOIS</b>	<b>Clg Rives du Léman Evian</b> <b>Clg H. Corbet St Jean d'Aulps</b>	<b>Clg H. Corbet St Jean d'Aulps</b> <b>Clg P. Langevin VLG</b>	<b>Clg JJ Rousseau Thonon</b> <b>Clg F. Mugnier Bons en Chablais</b>	<b>Clg Pays de Gayot Saint Paul en Chablais</b> <b>Clg M. Servet Annemasse</b>
	<b>ARVE FAUCIGNY</b>	<b>Clg J Brel Taninges</b> <b>Clg JJ Gallay Scionzier</b>	<b>Clg JJ Gallay Scionzier</b> <b>Clg du Verney Sallanches</b>	<b>Clg Varens, Passy</b> <b>Clg K. Ruby, St Pierre</b>	<b>Clg JJ Gallay, Scionzier</b> <b>Clg Varens, Passy</b> <b>Clg G.Monge, St Jeoire</b>
	<b>ANNECY</b>	<b>Clg des Barattes, Annecy le vieux</b> <b>Clg L. Armand Cruseilles</b>	<b>Clg Les Aravis Thônes</b> <b>Clg J.Monnet St Jorioz</b>	- Clg S.Veil Poisy - Clg L. Armand Cruseilles	- Clg Le Chéran Rumilly - Clg René Long Alby/Chéran

**Attention relations gardiens gymnases : « chaussures de ville interdites dans les installations.  
Prévoir chaussures adaptées au sport en salle » (semelles blanches !).**

CATEGORIES		BENJAMINES		MINIMES FILLES	
		EQUIPE ETABLISSEMENT	CRITERIUM	EQUIPE ETABLISSEMENT	CRITERIUM
GYMNASES		<b>Gymnase Clg Chamonix</b> 214 Avenue de la Plage 74400 Chamonix-Mont-Blanc	<b>Gymnase Collège Megève</b> 247 Route du Palais des Sports 74120 Megève	<b>Collège Cluses</b> Avenue Paul Béchet 74300 Cluses Clg JJ Gallay	<b>Gymnase Varens</b> Avenue Paul Eluard, 74190 Passy
5 ON SA	OUVERTURE	Collège Frison Roche Chamonix	Clg E. Allais Megève	Clg DGA Cluses	Clg Varens Passy
	TOURNOI	Collège Frison Roche Chamonix	Clg E. Allais Megève	Clg Varens Passy	Clg Varens Passy
	CONVIVALITE	Collège Frison Roche Chamonix	Clg E. Allais Megève	<b>Clg DGA Cluses</b>	Clg Varens Passy
	JEUNES ARBITRES	Clg Varens Passy	Clg A. Corbet Samoens	Clg J. Brel Taninges	Clg E. Allais Megève
DISTRICTS	<b>CHABLAIS</b> <b>GENEVOIS</b>	<b>Clg JJ Rousseau Thonon</b> <b>Clg P.Langevin VLG</b>	<b>Clg du bas Chablais Douvaine</b> <b>Clg Val d'Abondance</b>	<b>Clg H. Corbet St Jean d'Aulps</b> <b>Clg JJ Rousseau Thonon</b>	<b>Clg Val d'Abondance Abondance</b> <b>Clg T.Monod Margencel</b>
	<b>ARVE</b> <b>FAUCIGNY</b>	<b>Clg Varens Passy</b> <b>Clg F. Roche Chamonix</b>	<b>Clg A. Corbet Samoens</b> <b>Clg E. Allais, Megève</b>	<b>Clg J. Brel Taninges</b> <b>Clg Varens 1 Passy</b>	<b>Clg Varens 2 Passy</b> <b>Clg E. Allais, Megève</b>
	<b>ANNECY</b>	<b>Clg S.Veil Poisy</b> <b>Clg des Balmettes Annecy</b>	<b>Clg J.Monnet Saint Jorioz</b> <b>Clg Le mont des Princes Seyssel</b>	<b>Clg des Balmettes, Annecy</b> <b>Clg des Barattes, Annecy-le-vieux</b>	<b>Clg La MandallazSillingy 1</b> <b>Clg La Mandallaz Sillingy2</b>

# A lire absolument

## Rappel CMR

### REGLEMENT concernant les benjamin(e)s

Jeu à 6 contre 6 (décision prise en CMR après enquête en 2002/2003),  
- 12 joueurs maximum sur la feuille de match,  
- 5 au minimum sur le terrain,

**NB:** décision prise il y a deux ans en CMR et valide pour cette année encore, « Il est recommandé de faire pratiquer une défense d'homme à homme à hauteur de balle sur tout le terrain ».

**NB :** Un temps mort peut être demandé pour faire le point sur l'arbitrage en cours de match.



## Des décisions à appliquer cette année encore

Extrait du compte-rendu du bureau départemental du 23 mars 2007 :

### 3/ Réflexion : Sanctions / Retard équipes

L'attitude de certains d'entre nous nous oblige à prendre des sanctions.  
Le bureau départemental a fait en sorte de prendre des décisions applicables, qui seront appliquées !  
Ce qui est désolant c'est que nous devons nous battre contre des abus qui relèvent de la simple courtoisie.

- ♦ En cas de retard

½ heure maximum, si le centre de rencontre n'est pas prévenu, le match programmé sera perdu (0 point). Le service départemental fera apparaître sur les plaquettes d'organisation les numéros de téléphone des différents lieux de compétition.

**NB :** Si véritablement vous rencontrez un souci, contacter le directeur départemental.

- ♦ En cas de forfait

Certains districts appliquent déjà des sanctions financières.  
En cas de forfait non annoncé 50 € seront retenus sur les remboursements à venir par le service départemental.



### Décision appliquée au niveau départemental dès septembre 2007

Nous avons décidé aussi d'opter pour une **formule championnat** (toutes les équipes se rencontrent).

# Protocole / Fair-Play

## ☺ Avant le début du match

### ○ Le salut

- ✦ Les joueurs de chaque équipe s'alignent au milieu du terrain, face à leur banc.
- ✦ Au signal de l'arbitre, les deux lignes de joueurs se croisent et les joueurs se tapent dans la main.

### ○ La tenue

- ✦ Une tenue adéquate et si possible uniforme avec notamment les maillots dans les shorts, les chaussures correctement lacées, les bijoux ôtés.

## ☺ Pendant le match

- ✦ Les joueurs et animateurs d'AS respectent le code du sportif. La table de marque prend soin de comptabiliser sur la feuille de match les sanctions disciplinaires.

## ☺ Après le match

- ✦ Les joueurs se serrent la main entre eux.
- ✦ Les deux capitaines serrent également la main des officiels (jeunes arbitres et table de marque).
- ✦ Les deux animateurs d'AS se serrent la main et serrent la main des officiels (jeunes officiels et table de marque).

## ☺ Après le tournoi

- ✦ L'organisateur du tournoi offre un pot et/ou un goûter (responsable convivialité).

# VADE-MECUM DU CAPITAINE D'EQUIPE

- ❖ Choisi par ses camarades équipiers
- ❖ Il représente son équipe avant, pendant, et après les matches
- ❖ Il doit être un exemple en toutes circonstances

## SES TACHES

<b>LES JOURS AVANT LA RENCONTRE</b>	<b>JUSTE AVANT LA RENCONTRE</b>	<b>PENDANT LA RENCONTRE</b>	<b>APRES LA RENCONTRE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Participe à tous les entraînements.</li> <li>☞ Prend contact avec les professeurs d'EPS pour mettre au point les consignes de jeu et régler les problèmes matériels</li> <li>☞ Contacte et informe ses camarades et leur donne des responsabilités :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arbitre</li> <li>• Vice capitaine</li> <li>• Responsable matériel</li> <li>• Reporter</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Organise son équipe</li> <li>☞ Serre la main du capitaine adverse et de l'arbitre</li> <li>☞ Vérifie les licences</li> <li>☞ Tire au sort la balle ou le terrain</li> <li>☞ Rappelle les dernières consignes de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Encourage ou calme ses partenaires</li> <li>☞ Rappelle les consignes mises au point avant la rencontre</li> <li>☞ Règle les litiges et les conflits</li> <li>☞ Il est le seul interlocuteur de l'arbitre pour demander des explications si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Remercie l'arbitre</li> <li>☞ Fait serrer la main des adversaires et de l'arbitre</li> <li>☞ Signe la feuille de match</li> <li>☞ Analyse avec ses camarades les raisons de la victoire ou de la défaite</li> <li>☞ Réconforte ses partenaires dans la défaite et les modère dans la victoire</li> <li>☞ Fixe les rendez-vous pour le prochain entraînement et le prochain match</li> </ul>

**J.P COLIN**

# CODE DU SPORTIF

*Tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :*

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre.
3. Respecter adversaires et partenaires.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.



